

CNAM de La Réunion

UV 21624 : La politique de la ville.

Exercice.

Réalisation d'une recherche documentaire sur le thème : "le budget de la politique de la ville". Il s'agit de résumer en une brève page (3000 caractères maximum) l'évolution des moyens budgétaires de la politique de la ville de 2004 à 2005.

Sommaire :

Nouvelles orientations et évolution budgétaire (3 257 caractères).....	2
Bibliographie	3
Tableaux de synthèse.....	5

A propos de la bibliographie :

Il a été volontairement choisi de n'utiliser que des documents accessibles à tous sur internet pour une lecture et une utilisation plus faciles de cette note.

Nouvelles orientations et évolution budgétaire

Depuis plus de vingt ans, la politique de la ville a pour objectif de réinsérer les quartiers défavorisés dans la ville et améliorer la vie de leurs habitants. Multipartenariale (Etat avec une action interministérielle, collectivités territoriales, associations, ...) et multidimensionnelle (logement, urbanisme, éducation, développement économique, sécurité, ...), elle n'est pas toujours facile à appréhender car elle ne se limite pas à l'action, et au budget (- de 7% en 2005 du total)^[1], du Ministère à la Ville.

Avec les Contrats Etat – Régions 2000 – 2006, les contrats de ville étaient devenus "l'outil privilégié" pour la mettre en œuvre^[2].

Néanmoins, avec la loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine^[3] ainsi que celle du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion urbaine^[4], de nouvelles orientations apparaissent, ainsi qu'un effort financier accru (de 5,3 Md€ à 6,3 Md€ en deux ans)^[5] dans les lois de finances^[6] 2004^[7] et 2005^[8]:

- priorité forte à la rénovation urbaine avec l'objectif d'atteindre à l'horizon 2011 : 250 000 démolitions, autant de reconstructions, 400 000 réhabilitations. Un guichet unique, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, mutualise, depuis février 2004, les contributions financières de l'Etat, des partenaires sociaux du 1 % logement, de la Caisse des dépôts et du mouvement HLM^[9a].
Or, si l'apport des partenaires est très visible avec 580 M€ nouveaux^[9b], celui de l'Etat l'est moins. En effet, sont annoncés 223 M€ pour le Ministère du Logement et 192 M€ pour celui à la Ville^[9c], mais il ne s'agit que d'autorisations de programmes^[6c] qui dépassent 2005. Seuls, respectivement, 98 M€^[9d] et 74,5 M€ (128,1 – 53,6 pour les ORU)^[9e] de crédits de paiements^[6c] sont ouverts pour 2005. On est donc loin des 500 M€ par an annoncés.^[9a]
- pour favoriser le développement économique, 41 nouvelles Zones Franches Urbaines sont créées en plus des 44 existantes^[10a].
Les choix effectués se traduisent par 196 M€ d'exonérations supplémentaires^[10b], mais en contrepartie, l'apport direct du ministère de l'Emploi diminue de 88 M€^[10c].
- création d'équipes "réussite éducative" : 195 dès 2005, 750 en 2009. Elles doivent permettre de regrouper et développer les outils pédagogiques à destination des jeunes cumulant retards et déficits d'apprentissage.^[11a]
L'apparition de cette nouvelle ligne budgétaire de 62 M€^[11b] se fait sans que diminue l'apport direct de l'Education Nationale^[11c]. Cette ligne devrait fortement augmenter le futur.
- réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine^[12a et 12b] : son total va doubler en 5 ans (+126 M€ en 2005^[12c]) en privilégiant les communes les plus pauvres. La ligne soutien aux grands projets disparaît^[12d].

Dans ce contexte, le Fonds interministériel pour la ville (FIV) chargé du financement des actions des contrats de ville a été divisé par deux (-144 M€ en trois ans^[13]).

Difficile de faire la part entre le transfert sur d'autres programmes, le transfert aux communes via l'augmentation de la DSU et l'annulation de crédits dans des documents budgétaires pas toujours précis^[14a] ni même datés^[14b].

On notera également que :

- une nouvelle ligne indique qu'est expérimentée pour trois régions la Loi Organique aux Lois de Finances^[15]
- les aides européennes devraient baisser sensiblement après 2006^[16]
- le dispositif "Adultes-relais" qui devait monter en puissance voit ses crédits diminuer^[17]

Conclusion

Le choix a clairement été fait d'une action prioritaire sur certaines thématiques alors que jusqu'à présent, la politique de la ville se distinguait par une démarche globale et transversale.

Il sera intéressant d'en observer les résultats, notamment grâce à l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles créé en 2004^[18].

Bibliographie

1	a)	Tableau de synthèse	Tableau 1	
2	a)	Document de synthèse	2000-2006, une nouvelle ambition pour la ville, Les éditions de la DIV http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/ambition.pdf	janvier 2000
3	a)	Loi	Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003, Editions de la DIV http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/loiborloo01082003.pdf	novembre 2003
	b)	Article	"Ce que prévoit la loi", La Lettre de la DIV n°85 http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/lettre85.pdf	septembre 2003
4	a)	Loi	Loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/loipcs180105.pdf	janvier 2005
	b)	Article	"La loi de Cohésion sociale : vers l'égalité des chances", La Lettre de la DIV n°99 http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/lettre99.pdf	janvier 2005
5	a)	Tableau de synthèse	Tableau 1, ligne G	
6	a)	Site internet	Le lexique budgétaire http://www.univ-brest.fr/CRA/lex1.htm	
	b)	Page du site	Les annexes explicatives du budget (blanc, bleu, jaune, vert) http://www.univ-brest.fr/CRA/tab anx.htm	
	c)	Page du site	Autorisations de programme et crédits de paiements http://www.univ-brest.fr/CRA/aut.htm	
7	a)	Document budgétaire	Projet de loi de finances 2004, Ministère de la Ville et de la rénovation urbaine http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/budget2004.pdf	septembre 2003
	b)	Document budgétaire	"Jaune" budgétaire du Ministère de la Ville et de la rénovation urbaine , Projet de Loi des Finances 2004 http://alize.finances.gouv.fr/budget/plf2004/jaunes04/841.pdf	non daté
	c)	Document budgétaire	"Bleu" budgétaire du Ministère de la Ville et de la rénovation urbaine , Projet de Loi des Finances 2004 http://alize.finances.gouv.fr/budget/plf2004/bleus/pdf/svmn39.pdf	non daté
	d)	Article	"Budget 2004 : rénover la ville", La Lettre de la DIV n°86 http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/lettre86.pdf	octobre 2003
8	a)	Document budgétaire	"Jaune" budgétaire du Ministère de la Ville et de la rénovation urbaine, Projet de Loi des Finances 2005 http://alize.finances.gouv.fr/budget/plf2005/jaunes/841.pdf	non daté
	b)	Document budgétaire	"Bleu" budgétaire du Ministère de la Ville et de la rénovation urbaine, Projet de Loi des Finances 2005 http://alize.finances.gouv.fr/budget/plf2005/bleus/pdf/SVMN39.pdf	non daté
	c)	Document budgétaire	Dépenses du Ministère à la Ville, Projet de Loi des Finances 2005 http://www.finances.gouv.fr/pole_ecofin/finances_Etat/LF/2005/plf/depenses/ville.pdf	non daté
	d)	Document budgétaire	Dépenses du Ministère du Logement, Projet de Loi des Finances 2005 http://www.finances.gouv.fr/pole_ecofin/finances_Etat/LF/2005/plf/depenses/logement.pdf	non daté
	e)	Document budgétaire	"Bleu" budgétaire du Ministère du Logement, Projet de Loi des Finances 2005 http://alize.finances.gouv.fr/budget/plf2005/bleus/pdf/SVMN31.pdf	non daté
	f)	Article	"Le budget de la Ville augmente fortement en 2005", La Lettre de la DIV n°97, page 2 http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/lettre97.pdf	novembre 2003
	g)	Analyse	"Les financements de la politique de la ville et de la rénovation urbaine", Antoine Anderson, Savoir-Faire&Cie http://www.aquitaine-pqa.fr/	octobre 2004

9	a)	Article	"En savoir plus sur le Comité national d'engagement", La Lettre de la DIV n°85, pages 4 et 5 http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/lettre85.pdf	septembre 2003
	b)	Tableau de synthèse	Tableau 1, lignes E2 et E3	
	c)	Document budgétaire	Document 8d, page 2	
	d)	Document budgétaire	Document 8e, page 24, article 80	
	e)	Document budgétaire	Document 8c, page 2	
10	a)	Document de synthèse	Zones franches urbaines : Une chance à saisir ensemble, Les éditions de la DIV http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/zfu-pratique.pdf	2004
	b)	Tableau de synthèse	Tableau 1, ligne B	
	c)	Tableau de synthèse	Tableau 3, ligne 9	
11	a)	Document de synthèse	Le programme de réussite éducative, Les éditions de la DIV http://www.ville.gouv.fr/pdf/actualite/reussite-educative.pdf	avril 2005
	b)	Tableau de synthèse	Tableau 2, ligne 12	
	c)	Tableau de synthèse	Tableau 3, ligne 8	
12	a)	Article	Document 4b, "Finances locales : les villes pauvres seront plus aidées", pages 2 et 3	
	b)	Article	La dotation de solidarité urbaine : un "ballon d'oxygène", Le Monde http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3228,36-632704@51-631066,0.html	30 mars 2005
	c)	Tableau de synthèse	Tableau 1, ligne A3	
	d)	Tableau de synthèse	Tableau 2, ligne 9	
13	a)	Tableau de synthèse	Tableau 2, lignes 11 et 17	
14	a)	Remarque	Comme le montre l'exemple du financement de l'ANRU ou l'absence de précision quant à l'expérimentation de la LOLF, voir note 15b	
	b)	Remarque	Or sans dates, on ne sait pas s'il s'agit des documents définitifs, ni la chronologie de la parution des divers documents	
15	a)	Tableau de synthèse	Tableau 2, ligne 6	
	b)	Document budgétaire	Document 8a, page 9, "L'expérimentation de la loi organique relative aux lois de finances"	
16	a)	Tableau de synthèse	Tableau 1, ligne C	
17	a)	Tableau de synthèse	Tableau 2, ligne 13	
18	a)	Article	"Aider les collectivités à mieux connaître leurs ZUS", La Lettre de la DIV n°100 http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/lettre100.pdf	janvier 2005

Tableaux de synthèse

Extraits des "jaunes" budgétaires 2004^[7b] et 2005^[8a] du Ministère à la Ville. Chiffres en millions d'euros.
 2002 et 2003 : exécution
 2004 : loi de finances initiale
 2005 : projet de loi de finances

Tableau 1 : Les concours financiers de l'État à la politique de la ville

	2002	2003	2004	2005
A1 Crédits spécifiques (Ministère à la Ville)	379,90	368,04	356,58	434,80
A2 Crédits des autres ministères	2 335,53	2 240,55	2 219,30	2 184,62
A3 Dotation de Solidarité Urbaine	433,22	448,91	463,58	589,75
B Dépenses fiscales et compensations	693,90	596,40	648,00	792,10
C Fonds européens	221,60	221,60	221,60	221,60
D Caisse des dépôts et consignations	223,00	141,00	100,00	123,00
E1 Caisse d'allocations familiales	152	335,80	387,00	399,00
E2 Contribution de l'Union d'économie sociale du logement à l'ANRU	-	-	550	550
E3 Contribution de la Caisse de garantie pour le logement locatif social à l'ANRU	-	-	30	30
F Contribution des collectivités territoriales	1 040,51	1 000,68	1 020,68	1 070,68
G Total	5 479,66	5 352,98	5 996,74	6 395,55

Tableau 2 : Crédits spécifiques (Ministère à la Ville)

	2002	2003	2004	2005
1 Fonctionnement de la DIV	4,10	4,02	5,77	5,50
2 Services publics de quartiers	2,98	2,62	4,50	2,60
3 Frais de soins des appelés ville	0,04	-	-	-
4 Animation, formation	1,00	-	-	-
5 Dépenses de personnel	-	1,24	1,50	0,41
6 Expérimentation LOLF	-	-	-	38,74
7 Fonds interministériel pour la ville (fonct.)	207,08	176,86	131,62	83,15
8 Partenariat national et innovation	4,83	6,27	4,00	3,00
9 Soutien aux grands projets de ville	10,81	31,70	20,02	-
10 Programme « Ville-vie-vacances »	11,68	10,92	10,02	7,75
11 Fonds de revitalisation économique (fonct.)	10,28	9,40	-	-
12 Programme de réussite éducative	-	-	-	62,00
13 Dispositif « Adultes-relais »	25,18	36,65	57,00	47,00
14 Études et assistance technique	0,67	-	-	-
15 Fonds interministériel pour la ville (invest.)	64,43	47,54	53,00	44,40
16 Programme de rénovation urbaine et grands projets	22,15	26,53	57,00	128,10
17 Fonds de revitalisation économique (invest.)	2,48	-	-	-
18 Transferts	12,18	14,29	12,15	12,15
19 Total	379,90	368,04	356,58	434,80

Tableau 3 : Crédits relevant des divers ministères contribuant à la politique de la ville

	2002	2003	2004	2005
1 Affaires étrangères	0,43	0,35	0,35	0,35
2 Santé	*	97,73	94,60	98,39
3 Santé (FASILD)	126,82	113,47	81,02	81,02
4 Aménagement du territoire	*	8,69	8,69	8,69
5 Culture et communication	27,78	21,20	21,82	21,82
6 Défense	12,18	17,67	19,04	20,75
7 Écologie et développement durable	3,06	4,08	6,48	5,90
8 Éducation nationale	*	548,96	576,48	572,95
9 Emploi (hors exonérations ZRU-ZFU)	*	181,65	132,50	96,00
10 Équipement, logement et transports	*	201,76	215,98	219,86
11 Fonction publique et réforme de l'État	*	4,20	2,35	1,80
12 Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales	909,88	931,67	938,32	938,35
13 Jeunesse et sports	*	18,27	21,66	18,77
14 Justice	57,03	72,91	80,75	82,92
15 Outre-mer	15,92	17,94	19,27	17,05
16 Total	2345,43	2240,55	2219,30	2184,62

* Le découpage des attributions de ces ministères ayant changé, il n'est pas possible de comparer leurs crédits.